PROJECT MUSE®

La géométrie des appartenances dans les petites sociétés

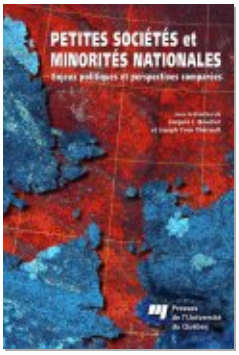

Published by

Thériault, Joseph-Yvon and Jacques L. Boucher.
Petites sociétés et minorités nationales: Enjeux politiques et perspectives comparées.
Presses de l'Université du Québec, 2005.
Project MUSE. https://doi.org/10.1353/book.20463.

For additional information about this book
https://muse.jhu.edu/book/20463

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

LA GÉOMÉTRIE DES APPARTENANCES DANS LES PETITES SOCIÉTÉS

FRANÇOIS-PIERRE GINGRAS

Ma cabane au Canada
Est blottie au fond des bois
On y voit des écureuils
Sur le seuil
Si la porte n'a pas de clé
C'est qu'il n'y a rien à voler
Sous le toit de ma cabane au Canada
RENAUD, 2001

« Fantasme privilégié des Français » (Gerbier, 1989), la cabane au Canada chantée avec un succès énorme par Line Renaud en 1948 (et rééditée à maintes reprises, y compris en disque compact en 1998 puis encore en 2001) a bien peu à voir avec l'image que les Québécois se font de leur demeure, surtout s'ils habitent le Plateau Mont-Royal.

En revanche, la mention de Porto-Vecchio évoque spontanément chez un politologue montréalais les attentats terroristes et les revendications nationalistes corses, dont ne se soucient pourtant guère les habitués du Bar de la Marine, quai Pascal-Paoli, qui sirotent un Pastis en regardant les bateaux partir pour la pêche au gros.

L'identité (à nos propres yeux, aux yeux des autres) s'enracine souvent dans des lieux plus ou moins mythiques, s'habillant de stéréotypes issus de la perception qu'il y a une « vraie » manière d'être français, britannique, arabe ou juif (Said, 1979, p. 127-128). Mais en quoi les sentiments d'appartenance dans les petites sociétés méritent-ils particulièrement l'attention ?

Pendant des siècles, de Platon et Aristote à Montesquieu et Rousseau, on a avancé l'idée que seules les petites sociétés rendent possibles la compréhension de l'ensemble des enjeux sociopolitiques qui confrontent la cité, la participation significative des citoyens à la poursuite du bien commun, l'identification avec la cité. Plus récemment, on a soutenu que la

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

société idéale devrait avoir une « taille humaine » non seulement parce que les petites sociétés seraient moins susceptibles aux problèmes sociaux caractérisant les grands ensembles (Kohr, 1957 ; Schumacher, 1973) mais aussi parce qu'elles seraient plus portées à adopter et conserver des pratiques démocratiques (Ott, 2000).

Or, à bien des égards, la taille même des petites sociétés les rend vulnérables aux forces externes, comme Montesquieu (1748, livre IX) lui-même le reconnaissait. Le spectre de la mondialisation y contribuant, il semblerait que les petites sociétés, davantage que les autres, s'interrogent de plus en plus non seulement sur l'étendue de leur rayonnement mais également sur leur capacité de création (tant vantée par madame de Staël[1]), voire la survie de leur identité (Baillargeon, 2002 ; Finkielkraut, 1999). Une identité qui est souvent ressentie par soi bien différemment qu'elle n'est perçue par les autres.

Or, si « l'identité, c'est à la fois le contraire de l'uniformité, mais aussi le refus de la caricature » (Sarkosy, 2002), force est d'admettre qu'on ne peut comprendre l'identité d'une personne sans d'abord faire le relevé de ses sentiments d'appartenance, des sentiments dont l'importance est tout autant, sinon davantage, latente que manifeste. Ce texte cherche à dégager la géométrie des appartenances, c'est-à-dire la configuration des rapports entretenus par les traits identitaires les uns avec les autres.

Dans l'esprit de la distinction durkheimienne entre la solidarité mécanique des sociétés traditionnelles et la solidarité organique des sociétés modernes (solidarité par différenciation et complémentarité), on soutient habituellement que les petites sociétés se caractérisent par un faible niveau de différenciation des rôles sociaux et des traits identitaires, ainsi que par une plus grande tendance que les autres sociétés à respecter les traditions et à faire preuve de cohésion sociale et de convivialité (voir en particulier Benedict, 1967, mais aussi Lowenthal, 1987).

Ceci n'empêche pas d'affirmer que, dans toutes les sociétés complexes, *y compris dans les petites sociétés*, chaque personne possède une identité composée d'un nombre indéterminé de traits[2] liés à un

1. C'est en comparant l'Allemagne et la France au début du XIXe que madame de Staël écrivit la célèbre phrase « Cette division de l'Allemagne, funeste à sa force politique, étoit cependant très favorable aux essais de tout genre que pouvoient tenter le génie et l'imagination » (1813, tome I, chap. 2, p. 16). Selon l'écrivaine exilée en Suisse sur ordre de Napoléon, les grandes sociétés très structurées (comme la France napoléonienne) tendent à posséder une métropole où le goût du jour ridiculise le génie et étouffe l'enthousiasme nécessaire à la création et au bonheur.
2. Il ne faut pas confondre les traits identitaires avec les rôles sociaux, bien que plusieurs rôles (comme ceux d'enseignant ou de parent) puissent générer un sentiment d'appartenance à une collectivité tangible ou imaginée (comme l'ensemble des enseignants ou des parents), sentiment susceptible de se cristalliser au point de constituer un trait identitaire construit socialement. Voir Breton (1994) pour une typologie des assises et des modalités d'appartenance à une collectivité.

attachement plus ou moins fort à l'endroit de plusieurs communautés d'appartenance ou de repères opérant un marquage symbolique de la frontière qui sépare « nous » de « eux », c'est-à-dire les *inclus* des *exclus* de sa famille, de son groupe linguistique, de sa religion, de sa classe sociale, de sa nationalité, etc. (Barth, 1969 ; Neumann, 1998). Ces appartenances devraient s'observer particulièrement bien dans les petites sociétés, où l'on note une « densité institutionnelle des rapports sociaux » particulièrement élevée (Eisenstadt, 1985, p. 47).

Selon la légende, Romulus, qui venait de fonder une nouvelle ville en lui donnant son propre nom (Rome), alla jusqu'à assassiner son frère Remus pour en avoir traversé les limites symboliques. Toutes les transgressions n'ont pas des effets aussi dramatiques, mais, de la même manière que Romulus marqua les limites physiques de Rome en traçant, à la manière antique, un sillon dans le sol pour marquer l'enceinte de la cité[3], on peut s'imaginer que chaque personne peut distinguer les limites de chacune de ses communautés d'appartenance et en identifier des repères qui peuvent s'exprimer de manière symbolique et se représenter métaphoriquement par des figures géométriques[4], illustrant des transactions, des négociations, des dissociations.

Puisque différents traits identitaires coexistent et que c'est de leur agencement particulier que procède l'identité distinctive d'une personne, on doit explorer les variantes structurelles de cet agencement, tel que se le représentent les gens et tels qu'ils le valorisent (Baumeister, 1986).

3. Fustel de Coulanges (1963, p. 151) souligne que « cité et ville n'étaient pas des mots synonymes chez les anciens », la cité (*polis* chez les Grecs, *civitas* chez les Romains) désignant « l'association religieuse et politique des familles » (l'équivalent de ce qu'on entend aujourd'hui par la communauté), tandis que « la ville (*astu* chez les Grecs, *urbs* chez les Romains) était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association ».
4. D'autres auteurs, tel Le Bras (2000), ont eu recours à une métaphore géométrique pour évoquer la propension des groupes humains à se regrouper ou s'isoler. Sur la dimension symbolique et les repères discriminants, voir Amselle (1990) et Assayag (2001). Pour un exemple de métaphore non pas géométrique mais écologique insistant sur la distance entre les traits identitaires, voir Smith-Lovin (2003).

La méthodologie

Une enquête internationale sur les sentiments d'appartenance, constituée en fait d'une série d'enquêtes exploratoires[5] auprès d'étudiants et d'étudiantes belges, canadiens, français et suisses permet d'examiner la configuration de quelques traits identitaires directement reliés à la problématique des petites sociétés et des minorités nationales.

Malgré ses limites inhérentes et bien connues, le sondage constitue la seule technique commode et économique pour explorer les représentations d'appartenance auprès d'un grand nombre de personnes. À moins de disposer de ressources très considérables, il est cependant impensable de chercher à recueillir des données suffisamment représentatives pour assurer des comparaisons valides entre plusieurs petites sociétés. Aussi a-t-il fallu se limiter à des échantillons modestes dont on pouvait au moins contrôler certaines des caractéristiques (en l'occurrence, des classes de première année universitaire en science politique) et qui permettent quand même d'établir si la démarche suivie est suffisamment prometteuse pour susciter une réflexion sérieuse et éventuellement poursuivre les recherches avec d'autres instruments.

Les résultats rapportés ici ont été obtenus grâce à une version ou l'autre d'un questionnaire faisant une place importante à l'autodéfinition et demandant notamment que le sujet se décrive lui-même selon certains traits courants, formulés de manière à prendre en compte certaines particularités culturelles et politiques du lieu de son administration[6].

---

5. L'auteur désire remercier la Faculté des sciences sociales et le Service de la recherche de l'Université d'Ottawa pour l'appui financier à ces enquêtes, ainsi que les professeurs Chedly Belkhodja (Université de Moncton), Béatrice Mabilon-Bonfils (Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence), Benoît Rihoux (Université catholique de Louvain) pour leur précieuse collaboration aux enquêtes auxquelles cette communication fait explicitement référence. Des enquêtes ont aussi été menées à Vancouver, Lausanne, Lille et Grenoble grâce à la collaboration des professeurs Jean Laponce (University of British Columbia), Bernard Voutat (Université de Lausanne), Bruno Villalba (Université de Lille 2) et Jean Tournon (Université Pierre-Mendès-France). Toutes les procédures d'enquête ont été approuvées par le Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités de l'Université d'Ottawa.

6. Par exemple, les questionnaires canadiens parlaient de *province*, le questionnaire belge de *région*, le questionnaire suisse de *canton*. Après leur compilation, les réponses de chaque échantillon ont fait l'objet d'une évaluation méthodologique minutieuse qui a permis d'améliorer le questionnaire destiné à la vague suivante. Ainsi, les questionnaires administrés en Wallonie, en Provence, en Suisse romande, en Acadie et la seconde vague de questionnaires de langue française administrés à l'Université d'Ottawa comportaient quelques questions visant à explorer la perception par les sujets de la géométrie des relations entre certains traits identitaires, questions qui ne figuraient pas dans les questionnaires utilisés à Vancouver, Lille et Grenoble, ni dans la première version du questionnaire utilisé à Ottawa. La compilation et l'évaluation méthodologique doivent beaucoup au travail de l'auxiliaire de recherche Julien Morissette.

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

Puisque les données n'ont pas été recueillies auprès d'échantillons représentatifs, que les échantillons sont relativement restreints et que les questionnaires n'étaient pas rigoureusement identiques d'un échantillon à l'autre, on doit accorder plus de valeur aux distinctions manifestées au sein de chaque échantillon qu'aux variations entre les échantillons d'Aix-en-Provence, de Lausanne, de Louvain-la-Neuve, de Moncton et d'Ottawa.

L'administration des questionnaires a produit un très riche panier de données, qui a déjà permis d'identifier une hiérarchie multidimensionnelle des traits identitaires et de faire ressortir les traits qui ont tendance à primer (en particulier la famille et le groupe d'amis), ceux qui ont tendance à figurer au bas de l'échelle (notamment le parti politique) et ceux dont l'importance est plus complexe à interpréter : la citoyenneté, l'attachement à sa citoyenneté, à son lieu de naissance, à son groupe ethnique, à son groupe linguistique, etc. (Gingras, 2002, 2003 ; Gingras et Laponce, 2000, 2003).

Les configurations des appartenances identitaires

On s'intéressera ici à la question des rapports entre les différentes appartenances : dans une petite société donnée, y a-t-il coexistence de plusieurs configurations distinctes des rapports entre les traits identitaires ? Si oui, quels sont les patrons observables ?

En s'inspirant d'un modèle suggéré d'abord par Riggs (1985) puis développé par Laponce (1992, 2003), on peut illustrer métaphoriquement ces configurations par des dessins où chaque trait identitaire se représente par un cercle, soit complètement distinct des autres cercles (pour désigner des traits identitaires séparés), soit recoupant partiellement un ou plusieurs autres cercles (pour désigner des traits identitaires qui se recoupent tout en maintenant une certaine autonomie respective), soit encastré dans un ou plusieurs autres cercles (pour désigner un trait identitaire qui est inclus dans un ou plusieurs autres). Le nombre de cercles dépend théoriquement du nombre de traits considérés simultanément, mais, en pratique, il est commode de se limiter à deux cercles à la fois, donc à des paires de traits identitaires dans leurs rapports réciproques.

Pour opérationnaliser cette métaphore géométrique, disons dans le contexte des rapports entre la citoyenneté et l'appartenance à un groupe linguistique en Belgique, il faut préalablement demander aux sujets de définir leurs sentiments d'appartenance par rapport aux traits qu'on souhaite étudier, en indiquant leur citoyenneté et le groupe linguistique auquel ils s'identifient principalement. Ensuite, on leur présente une

série de dessins représentant quatre configurations illustrant la relation entre leur citoyenneté et leur groupe linguistique, chaque métaphore étant accompagnée d'un énoncé descriptif :

- « identités séparées : parfois je me sens Belge, parfois je me sens de langue française (ou flamande), jamais les deux en même temps » ;
- « identités qui se recoupent : parfois, je m'identifie davantage à la Belgique, parfois je m'identifie davantage à mon groupe linguistique, parfois autant à l'une qu'à l'autre » ;
- « identités encastrées : je m'identifie à mon groupe linguistique, mais je m'identifie toujours davantage à la Belgique » ;
- « identités encastrées : je m'identifie à la Belgique, mais je m'identifie toujours davantage à mon groupe linguistique ».

On demande aux sujets d'encercler celui des quatre dessins qui illustre le mieux la relation entre les deux traits concernés, comme dans la figure 1.

FIGURE 1
Représentation géométrique de la configuration des rapports entre deux traits identitaires : la citoyenneté et le groupe linguistique en Belgique

Question : « Encerclez celui des quatre dessins suivants qui illustre le mieux la relation entre votre citoyenneté et votre groupe linguistique. »

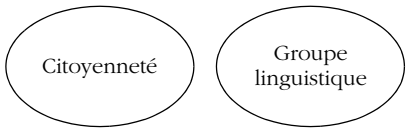

identités séparées :
parfois je me sens Belge, parfois je me sens de langue française (ou flamande), jamais les deux en même temps

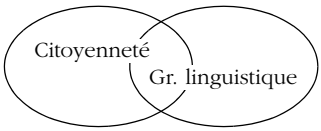

identités qui se recoupent :
parfois, je m'identifie davantage à la Belgique, parfois je m'identifie davantage à mon groupe linguistique, parfois autant à l'une qu'à l'autre

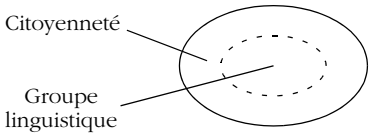

identités encastrées :
je m'identifie à mon groupe linguistique, mais je m'identifie toujours davantage à la Belgique

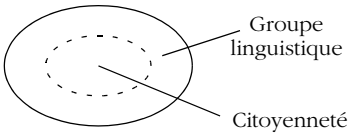

identités encastrées :
je m'identifie à la Belgique, mais je m'identifie toujours davantage à mon groupe linguistique

On peut procéder ainsi pour toute paire de traits identitaires à propos desquels on a demandé aux sujets de définir leurs sentiments d'appartenance. Le questionnaire administré en Wallonie comprenait aussi une série de dessins portant sur la relation entre la citoyenneté et l'appartenance régionale de même qu'une série sur la relation entre le groupe linguistique et l'appartenance régionale.

L'aspect le plus intéressant des tableaux 1 et 2 est qu'ils confirment l'existence, dans les représentations des sujets de l'échantillon belge et de l'échantillon francophone d'Ottawa, de toutes les configurations théoriques imaginées par Laponce.

TABLEAU 1
Configuration des rapports entre trois traits identitaires dans l'échantillon de Louvain-la-Neuve

Paires de traits	Configuration des traits entre eux			
	Traits séparés	Traits se recoupant	Traits encastrés*	N=100 %
Citoyenneté belge et groupe linguistique	6 %	25 %	69 %	65
Citoyenneté belge et appartenance régionale	9 %	23 %	67 %	64
Groupe linguistique et appartenance régionale	12 %	37 %	51 %	65

* Pour chaque ligne, la case de cette colonne regroupe les deux configurations correspondantes (par exemple, la citoyenneté belge encastrée dans le groupe linguistique + le groupe linguistique encastré dans la citoyenneté belge).

TABLEAU 2
Configuration des rapports entre trois traits identitaires dans l'échantillon francophone d'Ottawa

Paires de traits	Configuration des traits entre eux			
	Traits séparés	Traits se recoupant	Traits encastrés*	N=100 %
Citoyenneté canadienne et appartenance ethnique	17 %	31 %	53 %	36
Citoyenneté canadienne et appartenance provinciale	22 %	27 %	51 %	37
Appartenance ethnique et appartenance provinciale	11 %	46 %	43 %	37

* Pour chaque ligne, la case de cette colonne regroupe les deux configurations correspondantes (par exemple, la citoyenneté canadienne encastrée dans l'appartenance ethnique + l'appartenance ethnique encastrée dans la citoyenneté).

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

En variant quelque peu les traits de référence pour les adapter au contexte de chaque petite société, les données recueillies en Suisse romande (Lausanne), en Provence (Aix-en-Provence) et en Acadie (Moncton) manifestent également la correspondance empirique de toutes les configurations théoriques proposées par Laponce.

Il ne convient pas ici de passer en revue dans le menu détail les résultats recueillis auprès de chaque échantillon. Il importe toutefois d'attirer l'attention sur quelques éléments particuliers de l'analyse géométrique des configurations d'appartenance, tout en prenant soin de souligner encore une fois qu'il faut se garder d'accorder aux données une portée qu'ils n'ont pas.

Même si toutes les configurations théoriques discutées plus haut se retrouvent dans chaque échantillon rejoint, il reste encore des enjeux analytiques de taille.

D'abord, rien ne garantit que les configurations proposées par Laponce soient les seules configurations observables. À preuve, l'examen vigilant des commentaires recueillis à l'occasion des sondages menés à Ottawa et Aix-en-Provence suggère l'existence d'une autre configuration, où les deux traits identitaires n'en font réellement qu'un, subjectivement indissociables, qu'on peut désigner comme des « identités fondues[7] ». Représentée métaphoriquement par deux cercles réunis (voir figure 2), cette configuration a donné lieu à un énoncé descriptif du type suivant pour l'échantillon de Moncton :

- identités fondues : « je ne fais pas de différence entre être Acadien(ne) et être de langue française : chez moi, les deux traits ont toujours la même importance et ne font qu'un en tout temps ».

FIGURE 2
Autre configuration possible des rapports entre deux traits identitaires : le cas de l'identité acadienne et de la langue française

identités fondues :
je ne fais pas de différence entre être Acadien(ne) et être de langue française : chez moi, les deux traits ont toujours la même importance et ne font qu'un en tout temps

7. Ceci s'apparente à ce que Smith-Lovin (2003) appelle « l'identité composite ».

Cette configuration n'a été proposée qu'à l'échantillon de Moncton (la plus récente enquête exploratoire menée à ce jour) et le tableau 3 révèle l'agencement des rapports entre l'identité acadienne et trois autres traits identitaires dans cet échantillon : la pertinence empirique de ce nouveau patron ne fait ici aucun doute, d'autant plus que trois sujets acadiens sur cinq affirment qu'ils ne font « pas de différence entre être Acadien(ne) et être de langue française ». Des essais plus poussés montreraient peut-être qu'il correspond aussi à des configurations observables ailleurs.

TABLEAU 3
Configuration des rapports entre l'identité acadienne*
et trois autres traits identitaires dans l'échantillon de Moncton

	Configuration des traits entre eux				
Paires de traits	**Traits séparés**	**Traits se recoupant**	**Traits encastrés****	**Traits fondus**	**N=100 %**
Identité acadienne et citoyenneté canadienne	2 %	18 %	47 %	33 %	45
Identité acadienne et langue française	2 %	9 %	29 %	60 %	45
Identité acadienne et appartenance provinciale	13 %	9 %	47 %	31 %	45

* On a exclu de ce tableau les sujets ne s'identifiant pas comme Acadiens.
** Pour chaque ligne, la case de cette colonne regroupe les deux configurations correspondantes (par exemple, l'identité acadienne encastrée dans la citoyenneté canadienne + la citoyenneté canadienne encastrée dans l'identité acadienne).

Il se dégage de ce qui précède que les configurations des rapports entre les traits identitaires peuvent prendre au moins quatre formes (identités séparées, qui se recoupent partiellement, encastrées, fondues).

LES FACTEURS INFLUENÇANT LA CONFIGURATION DES APPARTENANCES

Reconnaître les patrons adoptés par les traits identitaires dans leurs rapports les uns avec les autres constitue sûrement un progrès dans la description de la géométrie des appartenances au sein des petites sociétés, mais il ne faut pas en rester là. En effet, une analyse quantitative superficielle des réponses (comme dans les tableaux 1, 2 et 3) ne nous aide pas à comprendre pourquoi, par exemple, certaines personnes considèrent leur citoyenneté et leur appartenance à un groupe linguistique comme des traits encastrés ou se recoupant plutôt que séparés. Une analyse plus fine s'impose donc.

Les premières impressions dérivées des tableaux 1, 2 et 3 pourraient masquer des variations symptomatiques de la fréquence des divers patrons observables à l'intérieur d'un même échantillon. Pour dégager ces variations éventuelles, il faut se pencher sur les variables concomitantes des représentations observées, un exercice assez délicat dans des circonstances normales et plutôt périlleux vu la petite taille des échantillons utilisés ici.

A priori, on peut imaginer des variations des patrons observables en fonction d'un grand nombre de variables, aussi bien objectives que subjectives. On en retiendra ici seulement trois dont la pertinence théorique ne demande guère de démonstration : l'auto-identification par rapport aux traits considérés, le lieu d'origine et la perception du caractère primordial ou acquis d'un trait identitaire.

L'influence de l'auto-identification sur la configuration des appartenances

Dans les démocraties libérales, certains (par exemple, Glazer et Moynihan, 1975, p. 3 ; Lijphart, 1977) ont noté que la revendication de droits repose de plus en plus fréquemment sur l'appartenance à un groupe dont on cherche à mettre en évidence les caractéristiques identitaires distinctives.

Dans ce contexte, on peut raisonnablement prédire que l'image qu'une personne se fait des rapports entre ses divers traits identitaires soit influencée par la manière dont elle s'identifie. Au plan opératoire, on cherchera donc à découvrir comment elle nomme ses groupes d'appartenance.

On sait que l'ethnicité ne devient un trait identitaire pertinent que lorsqu'une personne devient consciente de l'existence de groupes ethniques autres que le sien (Berger *et al.*, 1972). Observons la variété des manières dont les étudiants francophones de l'Université d'Ottawa, parmi ceux qui possèdent la citoyenneté canadienne, nomment leur groupe ethnique : « Français », « Canadien français », « Québécois », « Canadien », « Franco-Ontarien », « Franco-Manitobain », « Acadien », « Noir », « Somalien », « minorité visible », « Africain », « Musulman », « Juif ». Ces noms ne sont pas fantaisistes, mais, au contraire, lourds de représentations.

Les enjeux politiques de la manière de conceptualiser la nation et le groupe ethnique ont fait l'objet de bien des analyses et on ne cherchera pas ici à appuyer ou rejeter la thèse selon laquelle il faudrait voir dans le choix d'un nom un artifice imaginé par des élites à des fins instrumentales (Anderson, 1996). Or, *seulement* ceux qui nomment leur groupe ethnique « canadien-français » ou s'identifient à une communauté minoritaire de langue française hors du Québec (incluant la communauté franco-ontarienne) n'envisagent *jamais* leur ethnicité comme un trait séparé de leur citoyenneté : dans leurs réponses, ces traits ou bien se recoupent ou bien sont encastrés

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

l'un dans l'autre. Au contraire, ceux qui s'identifient au groupe ethnique « québécois » ou à une minorité visible ou religieuse se répartissent dans l'un ou l'autre des trois agencements qui leur ont été soumis.

Il est certain que les mots qu'on choisit pour nommer son groupe linguistique, son groupe ethnique ou son lieu d'appartenance ne sont pas neutres. D'autres ont déjà montré, par exemple dans le contexte du démembrement de la Yougoslavie, les enjeux politico-identitaires de la désignation de la langue, qui peut passer « d'un moyen de communication à un instrument d'identification, voire un instrument de division » (Vukadinovic, 2002 ; voir aussi Klopëië, 2000 ; Sucic, 1996).

De même, dans l'échantillon de Moncton, parmi les sujets qui s'identifient comme Acadiens tout en affirmant qu'on « naît canadien », personne ne ressent comme traits *séparés* son appartenance ethnique et sa citoyenneté.

Les mots qu'un « Canadien français » ou un « Franco-Ontarien » d'Ottawa ou encore un « Acadien » de Moncton choisit pour désigner son groupe ethnique sont-ils si lourdement chargés au plan politico-identitaire qu'ils excluraient la possibilité de ressentir comme traits *séparés* son appartenance ethnique et sa citoyenneté, c'est-à-dire qu'ils excluraient la possibilité de pouvoir affirmer que « parfois je me sens Canadien français, parfois je me sens Canadien, jamais les deux en même temps » ? Contrairement à certains des sujets qui se sentent tantôt Québécois, tantôt Canadiens, « jamais les deux en même temps », il semble bien que les sujets « Canadiens français », « Franco-Manitobains », « Franco-Ontariens » ou « Acadiens », ne peuvent concevoir faire abstraction de leur identité « canadienne », au moins à l'occasion. Si c'est le cas, cette constatation est d'autant plus importante que, dans l'enquête, les sujets eux-mêmes devaient nommer leurs communautés d'appartenance ethnique, sans être pressés de choisir entre des étiquettes identitaires imposées.

Il faudrait néanmoins valider ces résultats exploratoires auprès d'un plus grand nombre de personnes, afin de vérifier s'il est universellement répandu que des personnes qui acceptent et assimilent le statut minoritaire issu de l'inclusion d'une petite société minoritaire dans une société plus grande ne puissent jamais ressentir leur appartenance à ces deux sociétés comme des traits séparés.

L'INFLUENCE DU LIEU D'ORIGINE SUR LA CONFIGURATION DES APPARTENANCES

L'analyse des enquêtes exploratoires évoque aussi l'existence de variations des patrons observables en fonction de plusieurs *variables objectives*. Parmi celles-ci, celles de nature sociodémographique offrent un intérêt particulier car elles recouvrent des ensembles d'expériences communes. Dans une

petite société, il ne serait pas étonnant, par exemple, que les personnes présentent des configurations d'appartenances différentes, selon qu'elles sont originaires ou non de cette petite société, sans qu'on ait même à évoquer la fragilité relative du statut d'immigrant au regard du droit (Guild et Minderhoud, 2000).

À ce propos, il est instructif d'examiner le rapport entre le lieu de naissance et la configuration de l'identité française et de l'identité provençale parmi ceux qui s'identifient *à la fois* comme Provençaux et comme Français dans l'échantillon d'Aix-en-Provence. Le lieu de naissance – en Provence ou ailleurs – semble agir comme variable influençant la perception de la géométrie des rapports entre l'identité française et de l'identité provençale : même quand une personne s'identifie comme Provençale, son lieu d'origine (sans doute par l'intermédiaire des expériences vécues) semble intervenir pour influencer la manière dont elle conçoit le rapport entre son appartenance provençale et son appartenance française. Ceci se traduit, chez les sujets nés hors de Provence – et seulement chez ceux-ci –, par l'absence de réponse « parfois je me sens Français, parfois je me sens Provençal, jamais les deux en même temps ».

Reste à vérifier, par une enquête auprès d'échantillons plus substantiels, s'il est universellement répandu que des personnes transplantées dans une petite société ne puissent jamais ressentir leur appartenance primordiale et leur appartenance acquise comme des traits séparés. Si cette observation se confirmait sur une plus vaste échelle, ce serait une connaissance précieuse d'un enjeu politico-identitaire de l'intégration des personnes en mobilité géographique à l'intérieur d'un même pays.

D'autre part, dans l'échantillon de Louvain-la-Neuve, seuls des sujets nés en Wallonie (mais aucun des sujets nés à Bruxelles ou en Flandres) manifestent un patron d'identités séparées en ce qui concerne leur citoyenneté et leur appartenance linguistique[8]. Dans l'échantillon d'Ottawa, seuls des sujets nés au Québec (mais aucun des sujets nés en Ontario, au Manitoba ou au Nouveau-Brunswick) manifestent un patron d'identités séparées en ce qui concerne leur citoyenneté et leur appartenance

8. On affirme volontiers en Belgique qu'un ouvrier wallon est d'abord un ouvrier, tandis qu'un ouvrier flamand est d'abord un Flamand. Or, dans notre échantillon belge, les sujets wallons accordent plus d'importance à leur citoyenneté, leur groupe linguistique et leur région d'appartenance (dans cet ordre) qu'à leur classe sociale. Ceci semble correspondre à une reconfiguration de la hiérarchie des traits identitaires chez un certain nombre de Wallons, aussi illustrée par la fameuse déclaration du politicien socialiste Jean-Maurice Dehousse, premier président de l'Exécutif wallon en 1981, qui disait se sentir plus proche d'un patron wallon que d'un syndicaliste flamand (*De Morgen*, Bruxelles, 11 mai 1985).

ethnique… mais aucun des sujets nés au Québec ne se représente comme des identités séparées son appartenance provinciale et son appartenance ethnique (même si la plupart des sujets nés au Québec ne donnent *pas* « Québécois » comme groupe ethnique) !

L'influence de la perception du caractère primordial ou acquis d'un trait identitaire sur la configuration des appartenances

L'analyse des enquêtes exploratoires évoque enfin l'existence de variations des patrons observables en fonction de diverses *variables subjectives*, telles des variables liées aux représentations qu'on se fait du caractère primordial ou acquis des appartenances. Pour mesurer la profondeur du sentiment d'appartenance au groupe ethnique, Laponce (2003) suggère de vérifier si l'ethnicité constitue *aux yeux des gens* un trait identitaire acquis avec le temps ou bien un trait identitaire primordial (c'est-à-dire possédant de profondes racines historiques distinctes, réelles ou imaginées, mais nécessairement chargées au plan symbolique). On peut étendre cette proposition aux autres traits identitaires, comme la citoyenneté ou encore l'appartenance à une région ou à un groupe linguistique.

La distinction typologique entre caractère primordial ou acquis des traits identitaires est assez évidente mais sa vérification empirique et sa justification morale posent assurément certaines difficultés. En introduisant cette dichotomie, on risque de provoquer dans presque n'importe quel pays (mais peut-être surtout dans les petites sociétés, dont la réputation de chauvinisme est bien étoffée (Lowenthal, 1987)) une guerre de tranchées à propos de la définition et du décompte des « étrangers », des « allogènes », des habitants « de souche ». En France, des instituts sérieux tels l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Institut national d'études démographiques (INED) se livrent à ce sujet une véritable guérilla depuis plusieurs années. Au Québec, la tempête souffle chaque fois qu'on fait état d'attitudes différentes chez les arrivés récents (les « ethniques » faisant partie des « communautés culturelles ») et les « vrais » Québécois (c'est-à-dire les « Canadiens-français-de-souche-pure-laine-tricotés-serrés-et-catholiques » (Venne, 2001, p. A6)).

Malgré qu'il s'agisse d'une approche controversée, il y a un intérêt théorique à vérifier empiriquement si la distinction entre trait primordial et trait acquis recouvre une perception répandue dans une petite société, liée à certains sentiments d'appartenance et constituant une de ces « représentations que les agents sociaux se font des divisions de la réalité et qui contribuent à la réalité des divisions », comme le rappelle avec à-propos Laurent Saadoun (2002) en citant Pierre Bourdieu.

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

Les répondants des différents échantillons déjà présentés, presque exclusivement constitués de sujets ayant le français comme langue maternelle, ont des profils fort différents en ce qui concerne la perception du caractère primordial ou acquis[9] de la citoyenneté, de l'identification linguistique, du sentiment d'appartenance à un lieu (province ou région, selon le cas) ou à un autre groupe identitaire. C'est déjà une révélation intéressante.

Compte tenu des limites de l'enquête, il serait futile de comparer dans le détail les résultats observés entre les échantillons. On peut néanmoins observer la variation considérable de la représentation que les sujets se font du caractère primordial ou acquis de la *citoyenneté* (par exemple, bien peu de sujets aixois estiment qu'on « naît Français », tandis que la plupart des sujets monctoniens estiment qu'on « naît Canadien ») ou du *groupe linguistique* (ainsi, la grande majorité des sujets belges considèrent leur appartenance linguistique comme un trait acquis, alors que la plupart des francophones de l'Université d'Ottawa la voient au contraire comme un trait primordial).

On retiendra donc que, dans les petites sociétés étudiées, le sentiment d'appartenance à un groupe semble bien distinct du caractère acquis ou primordial qu'on attribue à ce trait identitaire. Les traits identitaires étant éminemment sociaux, relationnels et mobilisables à des fins politiques, il y a intérêt à examiner les rapports entretenus par la géométrie des appartenances avec le caractère acquis ou primordial qu'on attribue à ces traits.

Sans qu'il n'y ait lieu de généraliser les résultats au-delà des échantillons observés, on discerne quelques tendances qui méritent d'être rapportées.

D'abord, la perception qu'un trait identitaire s'acquiert avec le temps peut *favoriser*, dans certaines circonstances, la représentation que ce trait soit séparé de la citoyenneté ou ne la recoupe que partiellement ; c'est ce qu'on observe dans les échantillons de Provence et de Belgique :

- dans l'échantillon de Louvain-la-Neuve, ceux qui considèrent que leur appartenance linguistique est acquise semblent nettement plus portés à décrire leur citoyenneté et leur appartenance linguistique comme des identités séparées ou qui ne se recoupent que partiellement ;

9. On retiendra que l'enquête demandait aux sujets d'Ottawa et de Louvain-la-Neuve d'indiquer d'abord si *leur* citoyenneté, *leur* appartenance à un groupe linguistique et ethnique, *leur* identification à une région ou province étaient de nature primordiale ou acquise, puis de préciser ce qu'ils entendaient par « primordial » ou « acquis », afin de déterminer la correspondance de leur réponse aux concepts définis par Laponce. À tous les sujets d'Aix-en-Provence et aux sujets de Moncton qui s'identifiaient comme Acadiens, le questionnaire demandait plutôt si *on* naissait avec les traits mentionnés ou si *on* les acquérait avec le temps, puis d'expliquer leur réponse.

- parmi ceux qui s'identifient comme Provençaux dans l'échantillon d'Aix-en-Provence, la majorité de ceux qui pensent qu'on « devient Provençal avec le temps » affichent soit des identités française et provençale séparées, soit des identités française et provençale qui ne se recoupent que partiellement.

D'autre part, la perception qu'un trait identitaire s'acquiert avec le temps, peut *défavoriser*, dans certaines circonstances, la représentation que ce trait soit séparé de la citoyenneté ou ne la recoupe que partiellement ; c'est ce qu'on observe en milieu minoritaire francophone au Canada :

- dans l'échantillon de Moncton, parmi ceux qui sont nés au Nouveau-Brunswick et s'identifient comme Acadiens, les sujets qui estiment qu'on « devient Acadien avec le temps » semblent *moins* susceptibles de décrire l'identité acadienne comme un trait séparé de la citoyenneté canadienne ou ne la recoupant que partiellement ;
- dans l'échantillon francophone d'Ottawa, parmi ceux qui s'identifient au groupe ethnique « canadien-français » ou à une communauté minoritaire de langue française hors du Québec, les sujets qui estiment que l'appartenance à un groupe est acquise semblent *moins* susceptibles de décrire leur appartenance ethnique comme un trait séparé de la citoyenneté canadienne ou ne la recoupant que partiellement.

De tels résultats illustrent bien l'enchevêtrement des différents traits identitaires et notamment la complexité de l'écheveau que forment les multiples représentations associées à la citoyenneté.

Au-delà des droits et devoirs accompagnant depuis toujours la citoyenneté, celle-ci s'inscrit dans un contexte politico-culturel qui regorge d'enjeux moraux et symboliques, au cœur desquels on retrouve inévitablement la question identitaire si vitale dans les petites sociétés. S'il est vrai que la politique de la citoyenneté est plus que jamais une politique d'identité davantage qu'une politique d'intérêts matériels (Brubaker, 1992, p. 182), il faut de plus amples recherches pour révéler dans quelle mesure les expériences vécues constituent des éléments permettant de mieux comprendre l'influence des variables subjectives et en particulier des représentations qu'on se fait du caractère primordial ou acquis des traits identitaires sur la géométrie des appartenances dans les petites sociétés.

Conclusion

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête internationale sur les sentiments d'appartenance méritent une analyse plus approfondie, prudente et audacieuse à la fois. Prudente, car la technique d'enquête ne permet pas de généralisation facile. Audacieuse, car les hypothèses qu'on

peut en dériver pourraient se révéler de la plus haute pertinence pour la sage gouverne des petites sociétés qui sont de plus en plus plurielles et souvent rivales (Pestiau, 1999, ch. VI).

En examinant les traits contribuant à la géométrie des appartenances, on a d'abord sans peine confirmé l'existence de non seulement trois (comme le proposait Laponce), mais au moins quatre patrons de configurations des rapports entretenus par les traits identitaires les uns avec les autres : appartenances séparées, qui se recoupent partiellement, encastrées, fondues. Ce résultat rejoint d'autres analyses récentes qui montrent que, même lorsqu'une carte cognitive ou évaluative semble à première vue unidimensionnelle, elle peut masquer une structure plus complexe qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on désire en comprendre la signification (voir l'analyse des attitudes face aux politiques de l'Union européenne par Gabel et Anderson, 2002).

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête internationale sur les sentiments d'appartenance ont aussi permis d'explorer trois pistes menant à des facteurs paraissant influencer la géométrie des appartenances : le lieu d'où l'on vient, le nom que l'on donne à ses appartenances et le caractère primordial ou acquis qu'on leur attribue. Les modulations suscitées par ces trois variables suggèrent de nouvelles questions et quelques hypothèses touchant surtout la présence du patron d'identités séparées parmi l'ensemble des configurations d'appartenance observables.

S'il est exact que les petites sociétés constituent un des derniers lieux où les citoyens individuels ne se sentent pas complètement inefficaces et impuissants face aux grands enjeux contemporains, comme Dahl et Tufte (1973) l'ont soutenu avant même que « mondialisation » ne fasse partie du vocabulaire quotidien, y aurait-il alors un lien entre le sentiment d'efficacité politique et la géométrie des appartenances ? Quand on s'identifie à des sociétés de tailles différentes (comme son pays d'une part, sa province ou sa région d'autre part), se sent-on plus efficace pour intervenir dans les débats de la plus petite de ces sociétés (et ainsi donner raison à Rousseau et Montesquieu contre Hamilton et Madison) ?

On peut aussi se demander de manière générale quelles sont les expériences de vie susceptibles de modifier la géométrie des appartenances d'une personne, et dans quelle mesure les gens peuvent s'imaginer qu'il leur soit possible de changer de groupe d'appartenance (changer non seulement de citoyenneté, mais aussi de groupe ethnique ou linguistique, de religion ou de sexe). À un niveau sociétal, on peut bien sûr se demander quelles sont les conditions aptes à changer le patron d'appartenances le plus couramment observable dans une petite société.

Dans les échantillons d'Ottawa et Moncton, donner à son groupe ethnique le nom d'une collectivité minoritaire de langue française (comme « Canadien français », « Franco-Ontarien », « Acadien ») et attribuer un caractère acquis à l'appartenance à ce groupe semblent prédisposer à des patrons où

[18.117.107.90] Project MUSE (2024-04-24 06:44 GMT)

l'appartenance ethnique et la citoyenneté sont plus intimement liées. Dans une situation de minorité canadienne de langue française, considérer ce trait comme acquis plutôt que primordial susciterait moins de patrons d'identités séparées.

Pour leur part, les sujets européens qui tiennent pour acquises l'identité provençale ou l'appartenance linguistique des Belges francophones semblent plus portés à envisager comme traits séparés leur citoyenneté et leur groupe d'appartenance : dans le contexte européen, considérer un trait comme acquis susciterait au contraire plus de patrons d'identités séparées[10].

Les sujets nés hors de Provence mais y vivant et s'identifiant même comme Provençaux, les Bruxellois et les Flamands étudiant en Wallonie, les francophones d'origine canadienne nés hors du Québec et étudiant à Ottawa ont en commun d'être moins disposés à envisager comme traits séparés leur citoyenneté et leur groupe d'appartenance. Les sujets originaires d'un milieu les ayant mis en contact avec les groupes prédominants dans leurs sociétés respectives sembleraient moins portés sur les patrons d'identités séparées.

L'exploration des deux dernières hypothèses, en faisant appel au vécu des sujets, permettrait de jeter davantage d'éclairage sur cet aspect de l'acculturation ou du rapport prépondérant–subordonné qu'Elwert (2000, p. 199) appelle la « nostrification », cette transformation sociale par laquelle des éléments d'abord perçus comme étrangers sont incorporés et l'altérité transformée en un « nous ». Comme pour un Français d'habiter (au propre comme au figuré) la cabane de sa fiancée au Canada.

Mais je rêve d'y emmener
Celui qui voudra me suivre
Viens avec moi si tu veux vivre
Au cher pays où je suis née
À quoi bon chercher ailleurs
Je sais bien que le bonheur
Il est là
Dans ma cabane au Canada
RENAUD, 2001

10. L'enquête ne comportant pas de question sur l'identité supra-nationale, on ne peut que spéculer sur la place occupée par l'identité européenne dans la configuration des sentiments d'appartenance.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, B. (1996). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

AMSELLE, J.-L. (1990). *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.

ASSAYAG, J. (2001). *L'Inde, désir de nation*, Paris, Odile Jacob.

BAILLARGEON, J.-P. (2002). *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, Québec, Presses de l'Université Laval.

BARTH, F. (1969). *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Culture Differences*, London, Allen and Unwin.

BAUMEISTER, R.F. (1986). *Identity : Cultural Change and the struggle for Self*, Oxford, Oxford University Press.

BENEDICT, B. (1967). « Sociological Aspects of Smallness », dans B. Benedict (dir.), *Problems of Smaller Territories*, London, Athlone Press, p. 45-55.

BERGER, J., B.P. COHEN et M. Jr. ZELDITCH (1972). « Status Characteristics and Social Interaction », *American Sociological Review*, vol. 37, p. 241-255.

BRETON, R. (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : Essai de typologie », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVI, p. 59-69.

BRUBAKER, R. (1992). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, Harvard University Press.

DAHL, R.A. et E.R. TUFTE (1973). *Size and Democracy*, Stanford, CA (USA), Stanford University Press.

EISENSTADT, S.N. (1985). « Reflections on Centre-Periphery Relations and Small European States », dans R. Alapuro *et al.* (dir.), *Small States in Comparative Perspective*, Oslo, Norwegian University Press, p. 41-49.

ELWERT, G. (2000). « Autour d'un livre. "Globalization and Identity. Dialectics of Flow and Closure", de P. Geschiere et B. Meyer – Le point de vue de Georg Elwert », *Politique Africaine*, n° 78, juin, p. 197-200.

FINKIELKRAUT, A. (1999). *L'ingratitude : Conversation sur notre temps*, Paris, Gallimard, Montréal, Québec/Amérique.

FUSTEL DE COULANGES, D.-N. (1963 [1900]). *La Cité Antique*, Paris, Hachette.

GABEL, M.J. et C.J. ANDERSON (2002). « The Structures of Citizen Attitudes and the European Political Space », *Comparative Political Studies*, vol. XXXV, n° 8 (octobre), p. 893-913.

GERBIER, A. (1989). « Renaud passe du HLM à la cabane au Canada », *Libération* [Paris], 13 et 14 mai.

GINGRAS, F.-P. (2003). « Quelques identités qui comptent : la hiérarchie des traits identitaires chez des lycéens de Provence et ailleurs », *Dialogues Politiques : Revue Plurielle de Science Politique*, 2, <http://www.la-science-politique.com/revue/revue2/papier7.htm>.

GINGRAS, F.-P. (2002). « Appartenance linguistique et identité plurielle chez les jeunes universitaires au Canada, en France et en Belgique », Colloque sur la Gouvernance linguistique : le Canada en perspective, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa, 16 mars.

GINGRAS, F.-P. et J. LAPONCE (2003). « The Sense of Belonging Among Canadian University Students », dans F.-P. Gingras (dir.), *Multiple Identities : The Sense of Belonging Among Preponderant and Subordinate Groups*, Lanham MD (USA), Lexington (à paraître).

GINGRAS, F.-P. et J. LAPONCE (2000). « À la recherche des représentations d'appartenance », dans M. Potvin, B. Fournier et Y. Couture (dir.), *L'individu et le citoyen dans la société moderne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 165-184.

GLAZER, N. et D.P. MOYNIHAN (1975). *Ethnicity : Theory and Experience*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

GUILD, E. et P. MINDERHOUD (2000). *Security of Residence and Expulsion : Protection of Aliens in Europe*, The Hague, Kluwer Law International.

KLOPËIË, V. (2000). « Reflection of the Processes of Ethnic Self Identification in Official Statistics », Conférence de l'Association internationale pour la statistique officielle, 4-8 septembre, Montreux, Suisse, <http ://www.statistik.admin.ch/about/international/klopcic_final_paper.doc>.

KOHR, L. (1957). *The Breakdown of Nations*, New York, Rinehart.

LAPONCE, J. (2003). « A Typology of Multiple Ethnic Identities », dans F.-P. Gingras (dir.), *Multiple Identities : The Sense of Belonging Among Preponderant and Subordinate Groups*, Lanham MD (USA), Lexington (à paraître, 2003).

LAPONCE, J. (1992). « L'identité ethnique du simple au composé : Essai de typologie », dans J.-W. Lapierre, V. Lemieux et J. Zylberberg, *Être contemporain : Mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 249-269.

LE BRAS, H. (2000). *Essai de géométrie sociale*, Paris, Odile Jacob.

LIJPHART, A. (1977). *Democracy in Plural Society*, New Haven, Yale University Press.

LOWENTHAL, D. (1987). « Social Features », dans C. Clarke et T. Payne, *Politics, Security and Development in Small States*, London, Allen & Unwin, p. 26-49.

MONTESQUIEU, C. DE et BARON DE SECONDAT (1748). *De l'esprit des loix*, Genève, Barillot.

NEUMANN, I.B. (1998). *Uses of the Other : « The East » in European Identity Formation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

OTT, D. (2000). *Small Is Democratic. An Examination of State Size and Democratic Development*, New York, Garland.

PESTIAU, J. (1999). *Les citoyens du bazar*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

RENAUD, L. (2001). « Ma cabane au canada » [Paroles de M. Brocey, musique de L. Gasté, 1948] dans *Ma cabane au canada* [CD], Paris, EPM musique, 1re plage.

RIGGS, F.W. (1985). *Ethnicity – Intercocta Glossary : Concepts and Terms Used in Ethnicity Research*, Paris, International Social Science Council, Standing Committee on Conceptual and Terminological Analysis. International Conceptual Encyclopedia for the Social Sciences, vol. 1.

SAADOUN, L. (2002). « La culture générale, entre "art de la distinction" et "politiquement correct" », *Dialogues Politiques : Revue Plurielle de Science Politique*, 1, <http ://www.la-science-politique.com/revue/revue1/article13.htm>.

SAID, E.W. (1979). « Visions of National Identity in Palestine and Lebanon », dans P. Worsley et P. Kitromilides, *Small States in the Modern World : The Conditions of Survival* (revised edition), Nicosia, The New Cyprus Association, The Cyprus Sociological Association & The Co-Ordinating Committee of Scientific and Cultural Organisations, p. 125-142.

SCHUMACHER, E.E. (1973). *Small Is Beautiful : Economics as if People Really Mattered*, New York, Harper & Row.

SARKOZY, N. (2002). Intervention aux assises des libertés locales, séance sur la culture et le patrimoine, 25 octobre, Porto-Vecchio (Corse), <http://www.corse.pref.gouv.fr/pages/ac/adminpages/uploads/corse%20porto%20vecchio.doc>.

SMITH-LOVIN, L. (2003). « Self, Identity and Interaction in an Ecology of Identities », dans P.J. Burke *et al.*, *Advances in identity Theory and Research*, New York, Kluwer/Plenum, p. 167-178.

STAËL HOLSTEIN, [Germaine] Baronne De (1813). *De l'Allemagne*, 2e éd., Londres, John Murray.

SUCIC, D.-S. (1996). « The Fragmentation of Serbo-Croatian Into Three New Languages », *Transition*, vol. 2, nº 24, 29 novembre, <http://archive.tol.cz/publications/transition/features/feature.v02n24.html>.

VENNE, M. (2001). « Occuper le Territoire », *Le Devoir*, 19 mars, p. A6.

VUKADINOVIC, V. (2002). « Le Serbo-Croate : Langue morte ou vivante ? », *Regard sur l'est*, nº 30 (juillet-septembre), <http://www.regard-est.com/revue/numero30/art30-serbocroate.htm>.